

Communiqué de presse le 15 octobre 2007

Le bilan des neuvièmes Rencontres Annuelles des Grands Sites sur le thème "Agriculteurs, forestiers et Grands Sites : Quels partenariats ?"

Les 9èmes Rencontres des Grands Sites, ont été accueillies à Clermont Ferrand et sur le site du Puy de Dôme les 11 et 12 octobre derniers par M. Gérard VOISIN, président du Réseau des Grands Sites de France, député de Saône et Loire et M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du Conseil général du Puy-de-Dôme. Elles ont rassemblé plus de 130 participants : gestionnaires de Grands Sites français, représentants du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, du Ministère de l'Agriculture de la Pêche, de l'Office national des forêts, de la FNSEA, du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne, de l'Institut Technique du Vin, de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, des élus locaux et acteurs du territoire...

Parce qu'ils façonnent les paysages et forgent l'identité des lieux, agriculteurs et forestiers sont des acteurs incontournables des Grands Sites et de leur évolution. C'est ce qu'ont pu apprécier les participants à ces Rencontres lors de la visite de terrain sur les grandes estives du Puy-de-Dôme.

Les principales conclusions émanant de ces deux jours de réflexion commune sont les suivantes :

- **Les partenariats, les échanges et la confiance entre le monde agricole et les acteurs des espaces naturels doivent être renforcés.** « Un tel rapprochement implique une connaissance plus fine de la part de la profession agricole en matière d'espaces protégés, cela induit une meilleure gouvernance locale, un objectif du Grenelle de l'environnement, mais aussi que les gestionnaires de Grands Sites appréhendent mieux les contraintes et les impératifs économiques des agriculteurs, afin que des projets de paysage partagés puissent être mis en place » a précisé Christiane LAMBERT, vice-présidente de la FNSEA.
- **«Une politique de paysage ne peut se faire qu'avec un engagement fort à la fois des habitants, des agriculteurs et des collectivités publiques»** témoigne le Président de la communauté de communes de la Haute Bruche dans les Vosges. Dans un contexte de déprise agricole, une politique exemplaire de réouverture du paysage a été menée dans cette vallée envahie par la forêt en partenariat avec les agriculteurs et les propriétaires. Dans cet esprit, de nombreux sites comme Sainte-Victoire ou le Mont Saint-Odile initient des chartes entre agriculteurs, forestiers, gestionnaires d'espaces protégés et associations sportives pour concilier les différents usages de l'espace.
Au Puy de Dôme une campagne de communication auprès du grand public et des conventions pastorales permettent aux éleveurs d'exercer leur métier dans de bonnes conditions et à la Chaîne des Puys de préserver son paysage unique, menacé de fermeture par la forêt.
- Dans un contexte international d'augmentation de la demande en matière première et de pression sur les prix, l'agriculture doit s'attacher à produire plus mais avec moins d'impact sur l'environnement. **Il faut « produire plus et mieux, avec moins. L'approche paysagère doit aussi permettre de mieux connaître et d'économiser les ressources naturelles »**, résume Régis AMBROISE, chargé de mission Paysage au MAP. C'est ce que s'attachent à faire les signataires de la Charte de Fontevraud pour une viticulture durable, respectueuse des identités paysagères.
- **Le respect de l'environnement et la participation à l'entretien des espaces protégés exceptionnels que sont les Grands Sites peut et doit être un atout pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain**, renforçant son image de qualité et ses liens avec les terroirs et lui permettant de s'adapter aux exigences nouvelles des consommateurs. Le rattachement historique d'un produit agricole au Grand Site proche, tel le célèbre fromage à la Cité de Rocamadour contribue à sa notoriété ; il faut l'encourager dans la mesure de la qualité et de la spécificité des produits. L'utilisation de techniques agricoles spécifiques à la région et qui ont façonné le paysage, comme la culture oléicole en terrasse à

St-Guilhem-le-Désert, figure parfois dans les cahiers des charges des AOC ; sa généralisation doit être encouragée.

Lors de ces Rencontres, Mme KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat, représentée par Mme Catherine BERGEAL, sous-directrice de la nature et les paysages au MEDAD, a annoncé que le label Grand Site de France ®, attribuée par décision du ministre en charge de l'environnement sur avis de la Commission supérieure des sites et des paysages, serait prochainement attribué au site de Bibracte-Mont Beuvray. Elle a par ailleurs soulevé l'importance des retombées économiques des Grands Sites sur leur territoire, récemment démontré par plusieurs études.

De leur côté, les Grands Sites se sont étonnés que le paysage soit aussi peu présent dans les conclusions du Grenelle de l'environnement. "Nos paysages sont fragiles et soumis à de multiples pressions, foncières agricoles, économiques, touristiques ; ils constituent notre cadre de vie et souvent notre premier contact avec la nature. Leur évolution, leur préservation ou leur destruction, reflet de la qualité du dialogue et des relations humaines dans une collectivité qui se met d'accord sur un projet de vie, ne peut laisser personne indifférent. Le Réseau des Grands Sites de France a l'intention d'apporter sa contribution au Grenelle de l'environnement sur cette question essentielle" annonce Gérard VOISIN, président du RGSF.

Ces Rencontres s'inscrivent dans le prolongement des Etats généraux du Paysage qui se sont tenus en février dernier. Elles sont soutenues conjointement par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'Office National des Forêts et par la Caisse des dépôts et Consignations.

Contact presse Réseau des Grands Sites de France

Ericka Rolin / Terranuna - Tél. 01 60 34 68 72 - ericka.rolin@terranuna.com